

Tableau EPI-PARAMÉDIC

	Gants	Protection oculaire	Jacquette/ Couvre-tout imperméable	Masque de procédure	Masque N95/P100
ÉPI minimalement requis pour toutes interventions	✓	✓			
Étiquette respiratoire Si un travailleur présente des symptômes infectieux, il devrait porter un masque de procédure. *	✓	✓		✓	
Présence de 2 des 4 critères ci-dessous : - Intervention médicale générant des aérosols (IMGA); - Tableau clinique infectieux; - Lieu d’intervention avec risque épidémiologique; - Situation avec risque d’éclaboussure de liquide biologique.			✓	P100 recommandé	
1. Intervention médicale générant des aérosols (IMGA) - Aspiration des voies respiratoires - Intubation/extubation - Assistance respiratoire - Assistance ventilatoire - Désobstruction par laryngoscopie (pince Magill) - Réanimation cardiorespiratoire - Soins de trachéostomie - Nébulisation			✓		✓
2. Tableau clinique infectieux ➤ S/S généraux : Toux, dyspnée, fièvre 38°C, mal de gorge, rhinorrhée et/ou congestion nasale, anosmie, agueusie, etc. ➤ S/S gastrointestinaux : Nausées, vomissements, diarrhée ➤ S/S d’infection cutanée : Éruption cutanée généralisée (non allergique), présence de pustules, de papules, de phlyctènes multiples, rougeur importante avec œdème et douleur localisée, plaie infectée, etc.			✓ Présence de liquide biologique et/ou S/S d’infection cutanée		✓
3. Lieu d’intervention avec risque épidémiologique ➤ Présence d’une personne présentant une ou plusieurs de ces caractéristiques : - Visée par une consigne d’isolement - Vivant sous le même toit qu’une personne infectée par une maladie infectieuse - Ayant fréquenté un milieu déclaré en éclosion - Retour d’un voyage à l’étranger il y a moins de 21 jours et présentant des S/S infectieux					✓
Situation avec risque d’éclaboussure de liquide biologique			✓	✓	ou ✓
Toutes autres situations pertinentes, à la suite du jugement clinique du paramédic			✓	✓	✓

*Excepté les travailleurs ayant reçu des directives particulières provenant du service SME.
**Le choix de la protection oculaire (lunettes de protection ou visière) revient au paramédic, selon la situation (exemples : risque d’éclaboussures ou projection de liquide biologique).